

Ville en mouvement

BULLETIN MUNICIPAL DE LA VILLE DE SAINT-CÉSAIRE



Février - Mars 2014 - NO 72



Saint-Césaire

Crédit photo : Lucie Parent, photographe



Clinique de sang du maire p. 3



SE RELIER
AU COEUR
DU MONDE

Soirées-conférences p. 9



Budget 2014 p. 13

SOMMAIRE

Février - Mars 2014 - NO 72

3. ACTUALITÉS MUNICIPALES

4. VIE COMMUNAUTAIRE

7. LOISIRS ET CULTURE

12. AVIS PUBLICS

19. INFOS SERVICES

CONSEIL MUNICIPAL

MAIRE

Guy Benjamin

CONSEILLERS

Jacques Auger, district #1

Michel Denicourt,, district #2

André Deschamps, district #3

Jean-Claude Fortin, district #4

Michèle Massé, district #5

Denis Chagnon, district #6

ORGANISATION MUNICIPALE

DIRECTION GÉNÉRALE

Bertrand Déry

GREFFE

Isabelle François

TRÉSORERIE

Micheline Quilès

TAXATION

Isabelle Dubé

COUR MUNICIPALE

Francine Gendron

LOISIRS

Guy Patenaude

TRAVAUX PUBLICS

Mario Dufresne

BIBLIOTHÈQUE

Line Gervais

SÉCURITÉ INCENDIE

ET PUBLIQUE

Jacques Bienvenu

URBANISME

Stéphane St-Martin

Inspecteur

ÉDIFICES MUNICIPAUX

HÔTEL DE VILLE

1111, avenue Saint-Paul
Saint-Césaire (Québec) J0L 1T0
Téléphone : 450 469-3108
Télécopieur : 450 469-5275
administration@ville.saint-cesaire.qc.ca

SÉCURITÉ PUBLIQUE

Patrouille : 450 360-9206
incendie@ville.saint-cesaire.qc.ca

CLUB DE GOLF SAINT-CÉSAIRE

140, chemin Saint-François
Saint-Césaire (Québec) J0L 1T0
Téléphone : 450 469-4887
Sans frais : 1-888-469-4887
Télécopieur : 450 469-0198
golfstcesaire@videotron.ca

ÉDIFICES DE SERVICE

CLINIQUE MÉDICALE DU COLLÈGE

1396, rue Notre-Dame
Saint-Césaire (Québec) J0L 1T0
Téléphone : 450 469-0505

BIBLIOTHÈQUE

1881, avenue Saint-Paul
Saint-Césaire (Québec) J0L 1T0
Téléphone : 450 469-3187, poste 4573
bibliotheque@ville.saint-cesaire.qc.ca

HEURES D'OUVERTURE :

Mardi : 13 h à 16 h et 18 h à 20 h

Mercredi : 13 h à 16 h

Jeudi : 13 h à 16 h et 18 h à 20 h

Vendredi : 13 h à 18 h

Samedi : 10 h à 12 h

www.ville.saint-cesaire.qc.ca

COMPLEXE SPORTIF DESJARDINS

1109, avenue Saint-Paul
Saint-Césaire (Québec) J0L 1T0
Téléphone : 450 469-2828
Télécopieur : 450 469-0022
complexe.sportif@ville.saint-cesaire.qc.ca

ARÉNA GUY-NADEAU

1155, rue Saint-Michel
Saint-Césaire (Québec) J0L 1T0
Téléphone : 450 469-3217
Télécopieur : 450 469-5213
arena@ville.saint-cesaire.qc.ca

TRAVAUX PUBLICS

110, route 112
Saint-Césaire (Québec) J0L 1T0
Téléphone : 450 469-4773
Télécopieur : 450 469-3107
travaux.publics@ville.saint-cesaire.qc.ca



Coordination
Line Gervais

Conception et Impression
Imprimerie Debesco

Tirage
2700 exemplaires



Familiprix

2012 route 112, Saint-Césaire
450 469-2099

Heures d'ouverture :
Lundi au vendredi de 9h à 21 h
Samedi de 9h à 17 h
Dimanche de 10h à 17h

CHANTAL GAGNON
PHARMACIENNE PROPRIÉTAIRE



Desjardins

Michèle Massé
Représentante hypothécaire Desjardins

☎ 450 357-0148
☎ 450 947-0977
@ michele.s.masse@desjardins.com
desjardins.com/michele-masse



DE LA VILLE DE SAINT-CÉSAIRE SOUS LA PRÉSIDENTE D'HONNEUR DE

**MONSIEUR GUY BENJAMIN,
MAIRE DE SAINT-CÉSAIRE**



LUNDI 17 FÉVRIER 13H30 À 20H00

**CENTRE COMMUNAUTAIRE DU CLUB DE L'ÂGE D'OR
1372, RUE NOTRE-DAME, SAINT-CÉSAIRE**

OBJECTIF : 110 DONNEURS

DONNEZ DU SANG, DONNEZ LA VIE !

NOUS DÉSIRONS FÉLICITER ...

SOURCE : LAPRESSE.CA
PHOTO : ALAIN DION



Les membres du conseil municipal de la Ville de Saint-Césaire adressent leurs félicitations à Marie-Ève Gladu et François St-Laurent de l'entreprise Ludik Designer, confiseur qui a sa place d'affaires à Saint-Césaire et qui s'est illustré le 21 novembre dernier lors de la Cuvée entrepreneuriale du CLD Au cœur de la Montérégie en remportant une Pomme de verre.

Toutes nos félicitations également au maître tourneur de bois André Martel, natif et résident de Saint-Césaire qui a remporté le prix Lucien Desmarais remis lors de la dernière expo-vente d'arts visuels et de métiers d'art de Saint-Césaire. Le conseil municipal est heureux de souligner la contribution de M. Martel au rayonnement de Saint-Césaire dans le milieu des métiers d'art.

SOURCE MARTEL.PUBLIC.NETC.NET



DATES À RETENIR

COLLECTES

FÉVRIER 2014

D	L	M	M	J	V	S
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	

MARS 2014

D	L	M	M	J	V	S
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

mardi Collecte des déchets domestiques

mercredi Collecte des matières recyclables

lundi Collecte des résidus verts

Pour le calendrier des collectes 2014, consulter le www.ville.saint-cesaire.qc.ca

Conteneur à rebuts au garage municipal
Relâche du mois de novembre 2013 au mois de mars 2014 inclusivement

Collecte des résidus volumineux

11 février 2014

ÉCHÉANCE VERSEMENT DES TAXES MUNICIPALES

01 mars 2014

30 avril 2014

29 juin 2014

27 septembre 2014

SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL

11 février 2014 19h30

11 mars 2014 19h30

JOURNAL

Prochaine parution 31 mars 2014

AMNISTIE INTERNATIONALE

amnistie.ca



Les marathons d'écriture tenus à Saint-Césaire ont permis d'envoyer 159 cartes de vœux pour les prisonniers et prisonnières d'opinion à travers le monde.

Merci à tous ceux et celles qui ont posé ce geste de solidarité et soulignons la participation de plusieurs jeunes de secondaire 2 ainsi que de leur professeur, Léon-Maurice Lavoie.

*****ACTION*****ACTION*****ACTION*****

Venez signer la pétition concernant le manque de justice pour les personnes lésées par les entreprises extractives œuvrant hors du Canada et qui s'adresse à notre député fédéral, Réjean Genest, le lundi 17 février à 18h00 au resto Chez André au 1329 route 112. Venez prendre un café avec nous.

Agir, ça libère!

Madeleine Lepage 450 469-0584 ou
mado.lepage@hotmail.com

ÉCOLOTEX

Pour les jeunes qui désirent acquérir des expériences de travail et pour les personnes qui ont quelques heures de libre et beaucoup d'expérience à offrir... Écolotex a besoin de vous !

L'organisme est à la recherche de bénévoles pour occuper des postes de commis-caissier pour la boutique La Fouinerie.

Les horaires à combler sont les jeudis et vendredis, de 17 h à 21 h et les samedis de 9 h à 16 h. Pour informations, contacter Yolande au 450 469-1522.

OFFRE DE SERVICES 2014 DU CALM

ON VOUS OFFRE UN RETOUR À L'ÉTUDE PLUS ACCESSIBLE

Plusieurs d'entre-vous aimerez compléter vos études pour vous assurer un meilleur avenir, de meilleures conditions de vie ou de l'avancement au travail. Un retour aux études vous apparaît comme une montagne insurmontable. Pour certains d'entre-vous, de mauvais souvenirs de l'école vous demandent encore plus de courage pour surmonter ce défi. C'est parfaitement compréhensible, nous le savons bien. Il ne faut pas s'arrêter devant cet obstacle.

Au CALM, nous proposons une méthode différente de l'école traditionnelle. Nous permettons à nos étudiants d'apprendre à leur rythme, dans une ambiance détendue et sans discrimination. Par ailleurs, nos petits groupes permettent à nos enseignants de prendre tout le temps nécessaire pour vous assurer de bien assimiler la matière. Nos programmes de formation sont personnalisés et c'est ce qui garantit le succès de nos apprenants. De cette façon, votre retour aux études ne sera pas une contrainte mais une expérience positive et motivante.

Nos cours réguliers sont entièrement gratuits et l'inscription se fait en tout temps. **Venez nous voir!**

Voici notre offre de services :

- Formation de base en français et mathématiques
- Support dans une démarche de retour aux études secondaires régulières ou pour accéder aux formations professionnelles
- Francisation pour les allophones désirant améliorer leurs compétences en français
- Soutien dans la préparation des tests d'équivalence (TENS ou TDG)
- Cours privés et semi-privés par des professionnels, pour l'aide aux études, à tous les niveaux de l'élémentaire au secondaire
- Consultations en psychopédagogie

Endroit : 1100, rue Leclair, à Saint-Césaire

Horaire : lundi de 9h00 à 11h30 / jeudi de 13h00 à 16h00

Cours réguliers du soir les mardis et jeudis de 18h30 à 21h30 (à Marieville). Cours privés et semi-privés, variable selon la disponibilité, sont aussi disponibles à nos locaux de Saint-Césaire.

Pour plus d'informations veuillez communiquer avec nous au : 450 460-5433 ou au 450 888-0678.

Nous vous rappelons que les inscriptions se font en tout temps et que les cours réguliers sont entièrement gratuits.

Il n'est jamais trop tard!

Daniel Rondeau, directeur général
Comité d'Alphabétisation Locale de Marieville (CALM)
450 888-0678 – cosidtec@msn.com

SURVEILLEZ NOS PROCHAINES VENTES

DU 25 FÉVRIER AU 1^{er} MARS 2014

Tous les vêtements à 1\$ +
tous les accessoires d'hiver à 50%

Dès le mercredi 5 mars

LANCEMENT DE LA COLLECTION PRINTEMPS – ÉTÉ

CENTRE D'ACTION BÉNÉVOLE DE SAINT-CÉSAIRE



Le Centre d'action bénévole de Saint-Césaire tient à remercier l'équipe de bénévoles de MMES Nicole Ménard et Rolande Côté pour le magnifique travail effectué à la guignolée et à la distribution des paniers de Noël. Grâce aux bénévoles, nous avons pu aider plus de 100 familles. Merci !

Nous profitons de l'occasion pour vous indiquer que nous sommes toujours à la recherche de bénévoles pour les transports médicaux, transport de popote roulante et autres activités. Si vous avez des idées et/ou quelques heures à donner pour la communauté, il nous fera plaisir de vous accueillir parmi nous. Contactez-nous au 450 469-3279 entre 9 h et 16 h du lundi au vendredi.

CHEVALIERS DE COLOMB

Déjeuners familiaux

Le dimanche 2 février 2014

Le dimanche 2 mars 2014

Bonne année, santé et bonheur

à toute la population de Saint-Césaire

FADOQ

8 février et 8 mars 2014 :

Soirée de danse avec l'orchestre Les Copains à 19h30.

Prix de présence et goûter en fin de soirée.

16 février et 16 mars 2014 :

Brunch mensuel de 9h00 à 12h30.

Activités régulières

lundi soir baseball poche

mardi palet et bridge

mercredi palet, bingo, cours de danse
et pétanque intérieure

jeudi cartes (whist)

vendredi bingo

Le club FADOQ de Saint-Césaire

1372, rue Notre-Dame à Saint-Césaire.

Renseignements 450 469-3113 fadoqstc@videotron.ca

SOCIÉTÉ D'HISTOIRE ET DE GÉNÉALOGIE DES QUATRE LIEUX



CONFÉRENCE DE M. GILLES BACHAND

SUR LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-DAMASE ET SES HISTORIENS

Dans le cadre de ses rencontres mensuelles, la Société d'histoire et de généalogie des Quatre Lieux, invite la population à assister à une conférence de M. Gilles Bachand, président de cette même société. Cette causerie vous fera découvrir les historiens et leurs œuvres, d'une municipalité voisine des Quatre lieux, Saint-Damase.

Il y aura par la même occasion le lancement du livre de l'abbé Isidore Desnoyers: *L'histoire de la paroisse de Saint-Damase 1748-1889*. Cette publication est rendue possible grâce à la collaboration de membres bénévoles de la SHGQL, dont Mme Sylvie Ménard pour la transcription du manuscrit original et Mme Lucette Lévesque pour la mise en page et la recherche iconographique.

La conférence aura lieu le **25 février 2014 à 19h30**, à la salle du conseil de la mairie de Saint-Damase, 115, rue Saint-Étienne.

Cette conférence est organisée en collaboration avec le Comité du patrioisme de Saint-Damase.

Coût: Gratuit pour les membres, 5\$ pour les non-membres. **Bienvenue à tous !**

CONFÉRENCE DE MADAME LOUISE BIRON

SUR LES FILLES À MARIER EN NOUVELLE-FRANCE DE 1632 À 1673

La Société d'histoire et de généalogie des Quatre Lieux invite également la population à assister à une conférence de Mme Louise Biron sur les filles à marier en Nouvelle-France.

En 2013, il y a eu 350 ans que les premières filles du Roy arrivaient en Nouvelle-France. De 1663 à 1673, plus de 800 de ces filles viendront aider au peuplement de la colonie. Les filles du Roy n'ont pas été les seules à venir s'installer en Nouvelle-France. Avant elles, il y a eu aussi des filles à marier appelées Les Devancières. De 1632 à 1662, elles sont au nombre de 281 à immigrer. Mme Biron nous propose un survol sur toutes ces filles à marier qui, pour plus de la moitié, apparaissent dans les tableaux d'ascendance de la majorité des Québécois de souche française.

Après 33 ans de travail social auprès de la jeunesse montréalaise, Mme Biron s'est tournée vers la généalogie. Elle est membre de la Société de généalogie Les Patriotes de Sorel-Tracy et de la Société historique Pierre-de-Saurel. Mme Biron est également auteure d'un livre de généalogie et travaille à la préparation de deux autres livres sur ses ancêtres paternels et maternels.

La conférence aura lieu le **25 mars 2014 à 19h30** à la salle du club FADOQ, 11 rue Codaire, Saint-Paul-d'Abbotsford

Coût: Gratuit pour les membres, 5\$ pour les non-membres. **Bienvenue à tous !**

LE #1 DE LA POUTINE
POUR DES TROIS DE QUALITÉ MAISON
POULET FRIIT «KEN TO HAY»
HAMBURGER STEAK | FRITES MAISON

Toujours aussi bon... depuis 1963

TERRASSE | GRAND STATIONNEMENT
COMMANDE AU COMPTOIR

MICHAEL NORMANDIN, PROP. 1100, RUE UNION, SAINT-CÉSAIRE | 450 469-3988

SERVICE INFORMATIQUE

Logi max

VENTE & RÉPARATION D'ORDINATEURS
CONFIGURATION DE RÉSEAUX
CONSULTANTS

469-1661



QUOI DE NEUF À LA MAISON DE JEUNES !

La Maison de Jeunes des Quatre Lieux a terminé l'année 2013 avec 84 membres actifs au sein de son organisation. Nous faisons place à tous les jeunes de 11 à 17 ans inclusivement. La Maison de Jeunes vous offre la possibilité de participer à une multitude d'activités: aide aux devoirs, accès aux ordinateurs, support à la recherche d'emploi, activités de sensibilisation et de prévention de la santé, cuisine d'ados, sorties culturelles, gymnase, activités de financement, etc. dans les locaux de la Maison de Jeunes qui est située au 2002, avenue Union à Saint-Césaire.

La Maison de Jeunes est ouverte à tous les jeunes des Quatre Lieux (Saint-Paul d'Abbotsford, Rougemont, Saint-Césaire et Ange-Gardien) âgés de 11 à 17 ans inclusivement désirant partager de bons moments au contact d'adultes significatifs. Les heures d'ouverture sont le mardi et mercredi de 18h00 à 21h00, le jeudi de 15h00 à 21h00, le vendredi de 18h00 à 23h00 ainsi que sur les heures de dîner du lundi au vendredi de 11h30 à 12h30. La MDJ est ouverte également durant certaines journées pédagogiques. De plus, la MDJ est ouverte deux samedis par mois, soit le premier samedi et le dernier samedi de chaque mois de 13h00 à 17h00.

La Maison de Jeunes ouvre les portes de **son centre d'accès communautaire** à toute la population. Si vous désirez venir faire de la recherche d'emploi, de la recherche Internet ou du traitement de texte, communiquez avec nous pour prendre rendez-vous.

À surveiller les prochaines campagnes de levée de fonds, campagnes qui serviront à financer les activités de la Maison de Jeunes : souper spaghetti prévu en mars prochain, notre grand tirage ainsi que notre cueillette de bouteilles et canettes vides, d'argent Canadian Tire et de sous noirs au cours du mois de juin 2014. Vous pouvez toujours venir porter vos canettes et bouteilles vides en tout temps au 2002, avenue Union à Saint-Césaire.

Pour avoir de plus amples informations sur les activités, le fonctionnement de la Maison de Jeunes ou pour toute autre question, n'hésitez pas à communiquer avec nous au 450 469-0110.

La Maison de Jeunes, un milieu de vie !

CERCLE DE FERMIERES DE SAINT-CÉSAIRE



Le conseil d'administration invite les membres et les non membres à se joindre à eux à la deuxième réunion pour l'année 2014. Exceptionnellement, **la réunion du mois de février aura lieu le mardi 4 février 2014 à 13h30**. Ne pas oublier de porter du rouge pour la Saint-Valentin. **La réunion du mois de mars aura lieu le mardi 4 mars à 19h00** à notre local situé au 1135, rue Vimy.

Venez vous joindre à nous, nous sommes 115 membres qui partageons nos connaissances. Nos œuvres sociales sont Mira, la Fondation OLO pour aider les futures mamans, ACWW qui vient en aide aux femmes dans le monde.

Nous ramassons les cartouches d'encre et les vieux téléphones cellulaires afin de supporter Mira dans la formation des chiens guide. Nous faisons également la cueillette de vos vieux soutiens-gorge. Un dollar sera versé à un organisme pour chaque soutien-gorge reçu.

Le Cercle de Fermières de Saint-Césaire est présent dans la communauté depuis 1938 et nous espérons être actives encore dans 75 ans. Mais pour cela nous avons besoin de vous mesdames incluant les jeunes qui forment la relève.



Voici une photo prise lors de notre expo-vente du mois de novembre 2013. Myriam Ménard, maman de quatre enfants et aide technique pour notre Comité Dossiers donne généreusement de son temps à la Fondation OLO. Sincères remerciements de la part de tous les membres du Cercle de Fermières.

UNE ASSURANCE À LA HAUTEUR DE VOS AMBITIONS !

Multipliez les possibilités, stimulez l'innovation et soyez acteur de croissance.

Arthur Malouin protège votre patrimoine.

St-Césaire 450 469.4994 Granby 450 372.6832

Lac-Brome 450 242.6869 Bedford 450 248.3351



Arthur Malouin Ltée



www.malouinassurance.ca



1-888-MALOUIN (625.6846)

NOËL CONTÉ



Nous sommes des plus heureux de vous transmettre quelques photos de l'événement qui s'est tenu le 21 décembre, à Saint-Césaire. Malgré la mauvaise température, plus d'une centaine de personnes se sont déplacées et ont été placées



sous le charme des légendes et des contes offerts tant par les élèves que par les conteuses invitées.

Le directeur de l'école Saint-Vincent, monsieur Daniel Leblanc a grandement apprécié le travail des enfants pendant les ateliers et la présentation de leur conte le 21 décembre au soir. La contribution des partenaires a permis la tenue de 6 ateliers de conte auprès des élèves de 5^e et 6^e année. Aussi, la conteuse Éveline Ménard a accompagné les jeunes de la maternelle lors de leur visite à la résidence du Collège et a offert un conte à ce public inusité et multi générationnel!

Cet événement culturel a été rendu possible grâce à l'implication des jeunes étudiants de Saint-Césaire et des parents bénévoles. Merci à nos partenaires: la Municipalité de Saint-Césaire, la Caisse Desjardins de Saint-Césaire, la Pharmacie Jean-Coutu ainsi que Marie Bouillée, députée d'Iberville. Merci également aux deux conteuses, Éveline Ménard et Andrée Bouchard, présidente de la commission scolaire des Hautes Rivières, pour leur générosité

Suzanne Provencher
Direction artistique
www.maisonculturemccm.ca



BONJOUR CHERS AMIS LECTEURS ET LECTRICES,

Nous vous souhaitons une très bonne et heureuse année, nous espérons que vous avez reçu quelques livres dans votre bas de Noël pour agrémenter vos loisirs en 2014.

Nous avons le goût de vous faire quelques suggestions de lecture, ce sont nos coups de cœur de l'année 2013, ils vous aideront sans doute à traverser agréablement les froidures de l'hiver donc :

Rachel Joyce : La lettre qui allait changer le destin d'Harold Fry arriva un mardi.

Jocelyne Saucier : Il pleuvait des oiseaux.

Louise Lacoursière : La saline.

Thierry Cohen : Si tu existes ailleurs.

Isabelle Wolf : Accroche- toi Anna.

Louise Tremblay- D'Essiambre :
Les héritiers du fleuve.

Pauline Gill : Gaby Bernier

Les romans policiers de Louise Penny, de Chrystine Brouillet et de Henning Mankell sont toujours très intéressants. Bonne lecture !

Nous tenons à souligner le travail remarquable d'une de nos membres du club de lecture, madame Cécile Choinière. Nous la félicitons pour sa recherche et la production d'un document relatant la vie des Filles du Roy au Québec. On y apprend entre autre qu'un grand nombre de ces filles ont vécu sur les territoires de la Montérégie. Madame Choinière offre des conférences sur le sujet.

**Bravo Cécile et au plaisir
de vous entendre
raconter!**

Louise Martel,
responsable du club de lecture.



Marie Bouillé
Députée d'Iberville

450-346-1123
1 866 877-8522

mariebouille.org



Place aux citoyens



Espace publicitaire disponible
450-469-3187, poste 4573



FÊTE DE NOËL AU COMPLEXE SPORTIF



Le samedi 7 décembre, avait lieu la traditionnelle grande fête de Noël pour les enfants de Saint-Césaire. Entre 10h30 et 15h00, plus de 300 cadeaux ont été distribués par le Père Noël aux enfants âgés entre 1 mois et 8 ans.

Même par un temps glacial, le Père Noël, accompagné de la Fée des étoiles et d'un Lutin, est arrivé en voiturette tirée par deux magnifiques chevaux. Jeux gonflables, maquillages, amuseur public, confection de colliers et bricolage sont venus agrémenter cette mémorable journée où plus de 600 personnes se sont déplacées sous l'œil enjoué de la mascotte de la Caisse Desjardins de Saint-Césaire.



Espace publicitaire disponible
450-469-3187, poste 4573



Espace publicitaire disponible
450-469-3187, poste 4573



27^{ÈME} SOIRÉE-CONFÉRENCE

LA ZOOTHÉRAPIE ; NOUVELLES AVANCÉES

Mardi le 18 février 2014 à 19 heures, à l'école secondaire

Paul-Germain-Ostiguy, aura lieu la 27^{ème} soirée-conférence SE RELIER AU CŒUR DU MONDE et cette soirée sera quelque peu spéciale puisque ce sera la première fois que nous aurons un conférencier «non-humain». Eh oui ! **Anda**, la chienne de Georges-Henri Areinstein, l'assistera dans sa conférence qui traitera de zoothérapie. Monsieur Areinstein est membre de l'ordre des psychologues du Québec depuis 1972 et dirige le Centre

l'Authentique, situé à Saint-Jean-

sur-Richelieu, depuis 1980. Il fait des expertises psycholégales pour les tribunaux et enseigne à l'Université du Québec à Montréal. La Zoothérapie est l'une de ses spécialités et il a coordonné plusieurs ouvrages sur le sujet.

À travers cette conférence, Georges-Henri Areinstein vous livrera les nombreuses possibilités qu'offre cette discipline. Que ce soit auprès des enfants malades, des patients en soins palliatifs, des enfants déficients et même de notre relation avec notre animal de compagnie, cette soirée stimulera la créativité de tout intervenant désireux d'évoluer dans cet univers et intéressera toute personne voulant favoriser la relation avec son animal. Ainsi, tous les amoureux des animaux y trouveront sans aucun doute leur compte !

Pour vous procurer les billets au coût de 20.00 \$, vous pouvez vous rendre directement à la **bibliothèque municipale**, au 1881 avenue Saint-Paul (450 469-3187 poste 4573) au centre de coiffure **INDIGO**, au 1066 route 112 (450 947-4497) ou téléphoner à Monsieur Léon-Maurice Lavoie au 450 469-0728. Également, pour obtenir des informations additionnelles sur les soirées-conférences, vous pouvez visiter le www.serelieraucoeurdumonde.com

Léon-Maurice Lavoie, enseignant et organisateur des soirées-conférences SE RELIER AU CŒUR DU MONDE.



28^{ÈME} SOIRÉE-CONFÉRENCE

LE POUVOIR DE LA FOURCHETTE

Le mardi 25 mars 2014 à 19 heures, à l'école secondaire

Paul-Germain-Ostiguy, vous êtes invités à assister à une conférence avec l'une de nos meilleures nutritionnistes au Québec !



Anne-Marie Roy est diététiste-nutritionniste graduée de l'Université de Laval à Québec et elle prône l'alimentation responsable depuis près de 20 ans. Elle a reçu des centaines de personnes dans son bureau de consultation et elle passe son

message à des milliers de personnes par le biais de conférences, d'articles et d'entrevues à la télévision ou à la radio. Son désir d'informer l'a amenée à enseigner la nutrition dans plusieurs écoles primaires et secondaires, aux futurs herboristes de l'académie Herboliste et aux étudiantes Sages-femmes à l'Université du Québec à Trois-Rivières. Elle est reconnue pour être contagieuse ; elle contamine et motive les gens par ses messages alimentaires simples, imagés, amusants mais percutants ! Sa philosophie alimentaire : Mme Roy dit souvent qu'avant de manger... « il faut penser plus loin que sa langue ! »... c'est-à-dire penser aux conséquences de nos choix alimentaires sur notre santé et celle de la planète.

Il y a près de 40 000 produits différents dans les supermarchés. De plus en plus de gens ne savent plus très bien comment faire leur choix à travers une si grande variété. Il est devenu essentiel d'avoir un excellent bagage de connaissances en nutrition sinon on peut se faire berné très facilement avec des étiquettes qui bien souvent nous désinforment. Pas nécessaire d'avoir à compter ce qu'on mange pour perdre du poids ou être en meilleure santé ; il faut simplement mieux choisir ses aliments : « Au lieu d'être des comptables alimentaires, soyons plutôt de bons juges alimentaires ! » Se responsabiliser face à nos choix alimentaires devient un impératif dans le contexte du respect de nos écosystèmes et du respect de notre personne. Le pouvoir de la fourchette devient donc un incontournable!

Pour vous procurer les billets au coût de 20.00 \$, vous pouvez vous rendre directement à la **bibliothèque municipale**, au 1881 avenue Saint-Paul (450 469-3187 poste 4573) au centre de coiffure **INDIGO**, au 1066 route 112 (450 947-4497) ou téléphoner à Monsieur Léon-Maurice Lavoie au 450 469-0728. Également, pour obtenir des informations additionnelles sur les soirées-conférences, vous pouvez visiter le www.serelieraucoeurdumonde.com



BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

En janvier, nous avons ajouté à notre collection, pour vous, plusieurs nouveaux titres. Vous trouverez la liste complète de nos nouveautés sur le site internet de la ville ou au comptoir du prêt de la bibliothèque.

ACTIVITÉS PRÉVUES

FÉVRIER

Mois coup de cœur . Petits et grands, participez à notre concours durant tout le mois de février. Donnez-nous le titre de votre livre coup de cœur. Tirage au sort parmi tous les participants. Vos coups de cœur serviront à établir une liste de livres recommandés.

Durant tout le mois de février à la bibliothèque municipale : exposition de Lucie Parent, photographe.

Heure du conte : Animation pour les petits de 3 ans à 8 ans. Lectures de contes, bricolage et surprise pour les enfants. Gratuit, pour membre ou non membre. Inscription obligatoire au 450-469-3187 poste 4573. Thématique : Des contes pour les p'tits cœurs. Le mardi 25 février et le jeudi 27 février.

MARS

Relâche scolaire : du 4 au 7 mars. Plusieurs activités sont prévues à la bibliothèque : jeux, bricolage, chasse au trésor, heure du conte. Détails à venir. Venez vous amuser avec nous.

Heure du conte : Thématique : C'est le printemps ! Le mardi 25 mars et le jeudi 27 mars

AVRIL

Notre concours de Pâques. Du 15 au 17 avril aux heures d'ouverture de la bibliothèque, chasse aux cocos pour les petits à la bibliothèque.

23 avril : « Le goût de lire vient en lisant » 19^e Journée mondiale du livre et du droit d'auteur. Pour l'occasion, empruntez un livre et recevez une rose.

Heure du conte : Thématique : Des histoires chocolatées pour les petits gourmands. Le mardi 22 avril et le jeudi 24 avril.

MAI

Êtes-vous un lecteur audacieux. Durant tout le mois de mai, empruntez un livre à la couverture cachée et découvrez ainsi de nouveaux genres littéraires. Saurez-vous défier vos habitudes de lecture ? Participez à notre concours.

Nos services offerts :

Catalogue en ligne * Réservation * Renouvellement * Suggestion d'achats * Animation * Liste des nouveautés * Emprunt des nouveautés sans frais de location * Section spécialement aménagée pour les tout-petits * Programme Une naissance, un livre * Club de lecture d'Été TD

La bibliothèque, bien que située au deuxième étage de l'école P-G-O, est facilement accessible pour les personnes à mobilité réduite et ce, grâce à un ascenseur mis à leur disposition.

Venez nous visiter, vous abonner vous donne l'opportunité de participer à notre programme d'activités conçu spécialement pour notre clientèle. Plusieurs activités sont inscrites au programme dès le mois de février. Heure du conte spécial pour les responsables de services de garde.

Bonne lecture !

LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE REÇOIT LUCIE PARENT, PHOTOGRAPHE

Vivant à Saint-Césaire depuis vingt ans, Lucie Parent connaît bien sa ville et sait comment lui rendre hommage au travers de ses photos authentiquement diversifiées.

Photographe à ses heures, elle sait se démarquer par sa recherche constante à capter la magie du présent, l'extension d'une émotion ... tout en préservant l'authenticité du moment.

Juxtaposant l'art et la technique, l'artiste trouve ainsi son moyen d'expression en figeant sur image l'intensité d'un ressenti.

Venez lui rendre visite durant tout le mois de février !



**DENICOURT, GAGNON
FORAND & DENICOURT***
NOTAIRES • CONSEILLERS JURIDIQUES
*ENTREPRISE INDIVIDUELLE

**Quelles que soient mes AFFAIRES,
je consulte mon NOTAIRE !**

M^e Gilbert Denicourt
notaire

M^e Ginette Gagnon
notaire

M^e Marie-France Forand
notaire

M^e Jean-François Denicourt
notaire

1124, avenue de l'Union, Saint-Césaire • 450 469-2801



Espace publicitaire disponible
450-469-3187, poste 4573

INAUGURATION D'UNE NOUVELLE SURFACEUSE À GLACE

Le 6 décembre dernier avait lieu l'inauguration de la nouvelle surfaceuse de l'aréna Guy-Nadeau de Saint-Césaire. La municipalité, en partenariat avec la Caisse Desjardins de Saint-Césaire, s'est dotée de ce nouvel équipement, en fonction depuis le début mars 2013, et ce pour un montant de 106 890\$ suite à un appel d'offre à partir du système SEAO (Système électronique d'appel d'offre) du gouvernement en décembre 2012.



Soulignons la participation de la Caisse Desjardins de Saint-Césaire, partenaire majeur pour l'acquisition de la surfaceuse, qui a investi un montant de 50 000 \$ échelonné sur une période de 20 ans. Cette participation est un apport considérable pour notre municipalité puisqu'elle permettra d'assurer une glace de qualité à tous nos utilisateurs. De plus, avec la technologie nouvelle, nos employés bénéficieront d'un outil de travail plus performant et sécuritaire.

« La Ville de Saint-Césaire ainsi que la Caisse Desjardins de Saint-Césaire ont vraiment à cœur le bien-être des gens de notre communauté » souligne M. Guy Patenaude, directeur du service des Loisirs.



PROGRAMME DES DÉPENSES EN IMMOBILISATIONS RÉPARTITIONS DES DÉPENSES EN IMMOBILISATIONS

Programme triennal

Numéro de projet	Titre du projet	Année 2014				Année 2015			Année 2016			Total du projet
		Part de la Ville			Subventions gouv.	Part de la Ville		Subventions gouv.	Part de la Ville		Subventions gouv.	
		Fonds général	Emprunt à long terme	Autres sources		Fonds général	Emprunt à long terme		Fonds général	Emprunt à long terme		
00001	Aménagement de la voûte	10 500 \$										10 500 \$
00002	Conseil sans papier (logiciel)	8 000 \$										8 000 \$
00003	Portables - conseil sans papier	5 250 \$										5 250 \$
00004	Télécopieur - schéma couverture de risque	1 500 \$										1 500 \$
00005	Logiciel - Sécurité civile	3 600 \$										3 600 \$
00006	Logiciel - 911	5 000 \$										5 000 \$
00007	Fluorescents économiques - caserne	4 000 \$										4 000 \$
00008	Détecteur de métal	1 050 \$										1 050 \$
00009	Laveuse/Sécheuse	800 \$										800 \$
00010	Scie à béton et à métal	4 325 \$										4 325 \$
00011	Ordinateur - Bassin de contact	1 850 \$										1 850 \$
00012	Compteurs d'eau	12 500 \$										12 500 \$
00013	Puits #5	225 000 \$										225 000 \$
00014	Parc à chiens	8 000 \$										8 000 \$
00015	Logiciel Jmap - Urbanisme	7 500 \$										7 500 \$
00016	Tondeuse et arroseuse - Golf	28 500 \$										28 500 \$
00017	Ramasse-carottes	3 700 \$										3 700 \$
00018	Pose tremplin	2 925 \$										2 925 \$
00019	Plomberie - douches chambre des joueurs	8 500 \$										8 500 \$
00020	Machine à pression	1 700 \$										1 700 \$
00021	Panneaux séparateurs - chambre des joueurs	6 500 \$										6 500 \$
00022	Défibrillateur	3 500 \$										3 500 \$
00023	Logiciel loisirs	20 500 \$										20 500 \$
00024	Remorque	2 000 \$										2 000 \$
00025	Abris excursions (10 x 10 avec logo de la ville)	4 250 \$										4 250 \$
00026	Filet de protection rétractable (terrains de balle)	20 000 \$				12 000 \$						32 000 \$
00027	Écran infos loisirs	1 500 \$										1 500 \$
00028	Clôture pour délimiter terrain/stationnement	8 000 \$										8 000 \$
00029	Porte de garage	2 275 \$										2 275 \$
00030	Rideau mécanisé - gymnase complexe	26 000 \$										26 000 \$
00031	Portes gymnase	11 300 \$										11 300 \$
00032	Tables/chaises	4 500 \$										4 500 \$
00033	Scène extérieure	30 000 \$		110 000 \$								140 000 \$
00034	Réfection complexe sportif						1 707 000 \$	593 000 \$				2 300 000 \$
00035	Aqueduc selon plan d'intervention						900 000 \$	900 000 \$				1 800 000 \$
00036	Projet route 112								2 700 000 \$			2 700 000 \$
00037	Aqueduc - Approvisionnement en eau potable								1 500 000 \$			1 500 000 \$
00038	Aréna						2 300 000 \$					2 300 000 \$
00039	Skate-park					75 000 \$						
00040	Patinoire Multi-surface								150 000 \$			150 000 \$
	TOTAL	484 525 \$	0 \$	110 000 \$	0 \$	87 000 \$	4 907 000 \$	1 493 000 \$	150 000 \$	4 200 000 \$	0 \$	11 356 525 \$

BUDGET 2014

REVENUS	Budget 2013	Estimation 2013	Budget 2014
TAXES			
Taxes foncières	5 014 219	5 036 304	5 126 157
Tarifification pour services municipaux			
Eau	532 195	532 195	627 979
Enlèvement des ordures et collecte sélective	523 076	528 044	431 444
Service de la dette	247 481	247 481	231 155
Assainissement des eaux	349 720	349 720	362 563
Vidange de fosses	40 466	35 830	39 289
Cours d'eau	56 700	0	56 700
Paiements tenant lieu de taxes	488 815	482 604	153 728
Total de la tarification et taxes foncières	7 252 672	7 212 178	7 029 015

AUTRES REVENUS DE SOURCES LOCALES			
Services rendus aux organismes municipaux			
Sécurité publique	0	500	18 500
Protection contre les incendies	5 865	10 501	5 865
Hygiène du milieu - Réseau de distribution de l'eau	3 560	3 560	6 550
Total des autres revenus de sources locales	9 425	14 561	30 915

AUTRES SERVICES RENDUS			
Administration générale	4 500	4 500	4 000
SAAQ & Guichet automatique	149 310	156 986	162 172
Sécurité publique (Rapports incendie)	2 000	5 804	3 000
Transport	7 673	15 904	7 858
Aqueduc	500	1 728	500
Hygiène du milieu (Régie Intermunicipale)	47 200	76 200	92 978
Aménagement, urbanisme et développement			
Loyers	25 384	25 394	25 466
Urbanisme	1 500	3 827	1 500
Loisirs et culture			
Aréna	305 250	284 455	276 350
Piscine	190 100	190 745	203 740
Club de Golf	762 620	1 215 788	1 502 500
Activités - Loisirs (Bibliothèque, Terrains de jeux...)	215 810	240 513	222 915
Autres (Frais administratifs, photocopies, ...)	9 000	8 592	8 000
Total des autres services rendus	1 720 847	2 230 426	2 510 979

AUTRES REVENUS			
Imposition de droits (Droits de mutation, permis...)	156 850	245 216	178 300
Amendes et pénalités (Cour Municipale)	230 000	252 513	245 000
Intérêts	94 303	108 147	86 456
Cession d'actifs immobilisés	0	63 734	0
Total des autres revenus	481 153	669 610	509 756

TRANSFERTS			
Transport (Subventions Entretien des chemins)	5 248	248 318	5 248
Rénovation urbaine (PRQ)	50 000	48 347	45 000
Autres transferts (Créations d'emploi, etc...)	0	7 513	0
Total des transferts	55 248	304 178	50 248

TOTAL DES REVENUS 9 519 345 10 430 953 10 130 913

DÉPENSES	Budget 2013	Estimation 2013	Budget 2014
Administration générale			
Législation	96 561	84 400	102 964
Application de la loi (Cour Municipale)	166 519	165 654	171 277
Gestion financière et administrative	554 345	632 234	596 994
Greffé	112 027	94 207	127 072
Évaluation	94 306	94 768	94 985
Gestion du personnel	30 585	48 811	31 849
Autres (Ent. de l'Hôtel de Ville)	77 686	124 568	112 134
SAAQ & Guichet automatique	178 517	170 022	172 432
Total	1 310 546	1 414 664	1 409 707

Sécurité publique			
Police	970 575	964 625	956 844
Pompiers	288 216	220 155	297 640
Protection civile	0	296 842	0
Autres (SPA)	1 000	630	1 000
Total	1 259 791	1 482 252	1 255 484

Transport			
Voirie municipale	684 423	657 326	894 387
Enlèvement de la neige	296 530	276 293	294 924
Éclairage des rues	71 550	65 500	72 700
Circulation et Stationnement	70 013	65 513	84 363
Total	1 122 516	1 064 632	1 346 374

Hygiène du milieu			
Purification et traitement de l'eau	9 300	11 471	10 500
Réseau de distribution de l'eau	241 601	225 421	237 699
Traitement des eaux usées	283 582	267 029	360 589
Réseaux d'égouts	80 704	131 772	77 782
Enlèvement des ordures et collecte sélective	536 404	527 508	435 944
Amélioration des cours d'eau	72 206	15 506	72 084
Vidange des fosses	40 466	34 507	39 290
Total	1 264 263	1 223 214	1 233 888

Santé et bien-être (Clinique Médicale + OMH) 62 227 62 168 69 392

Aménagement, urbanisme et zonage			
Urbanisme et zonage	166 834	104 099	113 319
Promotion et développement économique	47 032	47 032	47 108
Rénovation Urbaine	100 000	96 694	90 000
Autres	27 582	26 285	28 718
Total	341 448	274 110	279 145

Loisirs et culture			
Centre Communautaire (Maison de Jeunes)	12 000	12 000	12 000
Aréna	474 672	499 944	495 245
Patinoire extérieure	0	0	0
Piscine	277 623	261 809	298 403
Parcs et terrains de jeux	117 675	110 894	114 920
Club de Golf	762 057	1 414 335	1 488 728
Complexe sportif	244 944	268 302	259 951
Autres loisirs(Terrain de jeux, balle, etc...)	337 383	371 875	383 372
Bibliothèque	69 332	66 617	68 880
Journal de la ville	20 810	19 713	22 358
Total	2 316 496	3 025 489	3 143 857

Frais de financement 244 588 223 749 204 609
(Intérêts dettes long terme et frais bancaires)

TOTAL DES DÉPENSES 7 921 875 8 770 278 8 942 456

AUTRES ACTIVITÉS FINANCIÈRES ET AFFECTATIONS			
Remboursement en capital	441 600	441 600	523 838
Remboursement au fonds de roulement	111 032	111 032	145 794
Dépenses en immobilisations	1 556 265	1 918 070	484 525

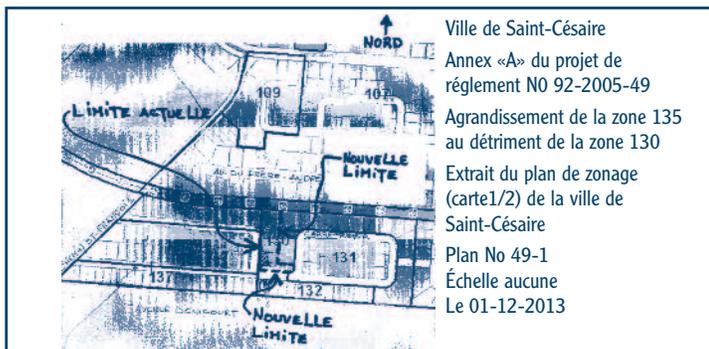
AFFECTATIONS			
Surplus accumulé	-560 027	-810 027	0
Réserves financières	48 600	0	34 300

TOTAL DES DÉPENSES ET AFFECTATIONS 9 519 345 10 430 953 10 130 913

AVIS PUBLIC

AUX PERSONNES INTÉRESSÉES AYANT LE DROIT DE SIGNER UNE DEMANDE DE PARTICIPATION À UN RÉFÉRENDUM

Second projet de règlement numéro 92-2005-49 adopté le 7 janvier 2014, amendant le règlement de zonage numéro 92-2005.



1. Objets du projet et demande de participation à un référendum

À la suite de l'assemblée publique de consultation tenue le 7 janvier 2014, lors d'une séance ordinaire tenue ce même jour, le Conseil municipal a adopté, le second projet de règlement intitulé « Règlement numéro 92-2005-49 modifiant le Règlement de zonage 92-2005 en ce qui concerne la limite des zones 130 et 135 ». Ce second projet contient des dispositions qui peuvent faire l'objet d'une demande de la part des personnes intéressées de la zone visée et des zones contiguës afin qu'un règlement qui les contient soit soumis à leur approbation conformément à la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités.

L'objet qui peut faire l'objet d'une demande référendaire est le suivant :

Objet 1 : Modification des limites de la zone 135 pour assujettissement aux normes en vigueur relatives au PIIA

2. La zone concernée et les zones contiguës

L'objet 1 s'applique aux zones concernées (et leurs zones contiguës suivantes) : 130 (107, 131, 132, 136 et 137) et 135 (107 et 136). Ces zones sont montrées au croquis joint au présent avis.

3. Conditions de validité d'une demande

Pour être valide, toute demande doit :

- Indiquer clairement la disposition qui en fait l'objet et la zone d'où elle provient;
- Être reçue au bureau de la municipalité au plus tard le 10 février 2014 à 16 h.
- Être signée par au moins douze (12) personnes intéressées de la zone d'où elle provient ou par au moins la majorité d'entre elles si le nombre de personnes intéressées dans la zone n'excède pas vingt et un (21).

4. Personnes intéressées

4.1 Est une personne intéressée toute personne qui n'est frappée d'aucune incapacité de voter et qui remplit les conditions suivantes le 7 janvier 2014:

Être majeure, de citoyenneté canadienne et ne pas être en curatelle;

Être domiciliée, propriétaire d'un immeuble ou occupant d'un établissement d'entreprise dans une zone d'où peut provenir une demande.

4.2 Condition supplémentaire aux copropriétaires indivis d'un immeuble et aux cooccupants d'un établissement d'entreprise : être désigné, au moyen d'une procuration signée par la majorité des copropriétaires ou cooccupants, comme celui qui a le droit de signer la demande en leur nom.

4.3 Condition d'exercice du droit de signer une demande par une personne morale : toute personne morale doit désigner par ses membres, administrateurs et employés, par résolution, une personne qui, le 7 janvier 2014, est majeure et de citoyenneté canadienne et qui n'est pas en curatelle.

5 Absence de demandes

Toutes les dispositions du second projet qui n'auront fait l'objet d'aucune demande valide pourront être incluses dans un règlement qui n'aura pas à être approuvé par les personnes habiles à voter.

6 Consultation du projet

Le second projet de règlement peut être consulté à l'hôtel de ville, au 1111 avenue Saint-Paul, du lundi au mercredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h, le jeudi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 18 h 15 et le vendredi de 8 h 30 à 12 h 15.

Donné à Saint-Césaire, ce 8 janvier 2014.

Me Isabelle François, avocate Greffière



Paul Lépine
RÉLECTRIQUE Inc.
ENTREPRENEUR ÉLECTRICIEN

Résidentiel • Commercial • Industriel
Vente et installation
Aspirateur central Soluvac

890, Duhamel
St-Césaire (Québec)
J0L 1T0

Tél.: (450) 469-4186
Fax.: (450) 469-4467

LES SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL – EN BREF

LORS DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL TENUE LE 12 NOVEMBRE 2013 À 19 H 30 :

IL FUT RÉSOLU :

- ◆ De déposer les documents ayant reçu l'autorisation de M. Bertrand Déry, directeur général en vertu du Règlement numéro 186 sur la délégation de certains pouvoirs d'autoriser des dépenses et de passer des contrats: 1-Acceptation du Projet de modification no 3 pour l'enlèvement de la structure de l'auvent et la réinstallation de celle-ci dans le cadre des travaux de réfection de la toiture du Club de golf pour un montant de 1 346,40 \$ plus les taxes applicables, 2-Acceptation de l'offre de services professionnels d'ingénierie de la firme Cima + pour l'étude d'avant-projet relative à la réfection de la ventilation et l'éclairage à la piscine de Saint-Césaire pour un montant de 6 350 \$ plus les taxes applicables
- ◆ De procéder au dépôt au conseil des états comparatifs des revenus et dépenses du 2^e semestre 2013, tel qu'exigé par l'article 105.4 de la Loi sur les cités et villes
- ◆ De déposer le Rapport du maire sur la situation financière de la Ville de Saint-Césaire
- ◆ De publier le discours du maire sur la situation financière de la municipalité sur le site web de la Ville et dans le journal municipal « Ville en Mouvement » de décembre-janvier 2013
- ◆ De nommer M. Denis Chagnon, conseiller, maire suppléant pour la période du 13 novembre 2013 au 12 février 2014
- ◆ D'embaucher, sur une base temporaire, Mme Isabelle Genest au taux horaire en vigueur d'entrée poste échelon 4 à compter du 31 octobre
- ◆ D'accepter la demande de budget supplémentaire décrite dans la résolution 48-13 au montant de 7 000 \$ que l'Office municipal d'habitation de Saint-Césaire présentera à la Société d'habitation du Québec pour l'achat et l'installation de sorties d'urgence et pour des frais d'expertise par une firme d'ingénieurs. Ces dépenses seront assumées à 90 % par la Société d'habitation du Québec et à 10 % par la Ville de Saint-Césaire
- ◆ De procéder au renouvellement de l'adhésion de la Ville de Saint-Césaire auprès de la Fédération québécoise des municipalités pour l'année 2014 pour un montant de 3 073,21 \$ plus les taxes applicables
- ◆ De régulariser l'embauche de Diane Auger à titre de préposée au permis et immatriculation pour un poste à temps partiel sur une base contractuelle, au salaire d'entrée de poste de la classe 5 des emplois de la Ville, de même que son embauche à titre de secrétaire à la cour municipale pour un poste à temps partiel de 14 heures par semaine au salaire d'entrée de poste classe 4 des emplois de la Ville est sur une base permanente
- ◆ De procéder à l'embauche, avec une période de probation de 6 mois, de Dominic Martel à titre de journalier 1 au Service des travaux publics pour un poste permanent au salaire d'entrée de poste de la classe 5 des emplois de la Ville. L'entrée en poste est effective depuis le 28 octobre dernier
- ◆ De procéder à l'achat de quarante (40) bacs de récupération auprès de la MRC de Rouville au coût approximatif de 67 \$ l'unité plus les taxes applicables
- ◆ De retenir la soumission la plus avantageuse, présentée par Sifto Canada Corp. pour la fourniture de sel à déglacage, pour la saison hivernale 2013-2014, au prix de 76,54 \$ la tonne métrique, plus les

taxes applicables, livrée à l'entrepôt de Saint-Césaire

- ◆ D'annuler la résolution 2013-10-326 et d'accepter la soumission de Clôture Aérée datée du 10 octobre 2013 incluant la fourniture de lattes, le tout pour un montant de 7 720 \$ plus les taxes applicables
- ◆ De procéder par invitation à soumissionner auprès d'au moins deux (2) fournisseurs pour l'obtention de plan et devis avec surveillance pour le raccordement du puits # 5 au réseau d'aqueduc
- ◆ De nommer un comité technique d'analyse des demandes dans le cadre du Programme Rénovation Québec 2013-2014, qu'il soit formé des personnes suivantes : l'inspecteur en bâtiment, la fonctionnaire désignée en urbanisme, le conseiller municipal, Denis Chagnon, le directeur général, Bertrand Déry et un membre du Comité consultatif d'urbanisme, Bruno Audet
- ◆ D'autoriser la demande formulée par l'école Saint-Vincent pour la tenue de l'événement « Noël conté » qui se tiendra le samedi 21 décembre sur un terrain adjacent au Complexe sportif et/ou à l'intérieur du Complexe sportif selon les conditions climatiques
- ◆ D'entériner l'embauche des personnes suivantes ayant travaillé au club de golf de Saint-Césaire depuis octobre 2013: Audrey Skeates et Julie Fournier au poste de serveuse et de Manuel de Gagné Lauzon et Christian Couture au poste de cuisinier
- ◆ D'engager le fonds de roulement de la Ville de Saint-Césaire pour le montant de 142 554 \$ aux fins des travaux de réfection de la toiture du Club de golf. Le financement est établi sur une période de 5 ans avec des remboursements annuels de 28 510,81 \$
- ◆ De procéder au paiement d'un montant de 33 903,90 \$ plus les taxes applicables, auprès de Xamilix Construction inc. à titre de décompte progressif #1 pour les travaux de réfection de la toiture du Club de golf. Ce montant inclut une retenue contractuelle de 10 %.
- ◆ Suite à l'assemblée publique de consultation, d'adopter le deuxième projet de règlement intitulé Règlement numéro 92-2005-48 modifiant le Règlement de zonage 92-2005 en ce qui concerne la limite des zones 206 et 207
- ◆ De donner un avis de motion pour l'adoption d'un règlement décrétant un Code d'éthique et de déontologie des élus municipaux de la Ville de Saint-Césaire
- ◆ De donner un avis de motion pour l'adoption d'un règlement en matière de prévention incendie
- ◆ D'adresser une motion de remerciements aux pompiers de la Municipalité de Rougemont et de la Ville de Marieville pour leur entraide lors de l'incendie du Club de golf le 4 novembre 2013
- ◆ De faire la réception finale des travaux de réfection de la toiture de la caserne de pompier suite à l'inspection exécutée par l'inspecteur municipal en bâtiment et la recommandation du directeur général à cet effet et de libérer la garantie de 5 % et de procéder au paiement de la somme de 2 083,92 \$ incluant les taxes à Les Entreprises Chatel inc.
- ◆ De procéder au paiement d'un montant de 94 394,75 \$ plus les taxes applicables, auprès de Xamilix Construction inc. à titre de décompte progressif #3 pour les travaux de réfection de la toiture du Club de golf. Ce montant inclut une retenue contractuelle de 10 %. Le paiement est conditionnel à ce que la Ville ait reçu les quittances et déclarations statutaires requises (sous-traitant, CCQ, CSST, etc.)
- ◆ De procéder au congédiement, en date du 13 novembre 2013 de l'employé portant le numéro de dossier #0005-0564 pour défaut de rencontrer les exigences nécessaires de formation.
- ◆ De procéder à l'embauche, avec une période de probation de 12 mois, de Frédéric Bergeron et de Jason Molinelli afin de combler deux postes vacants. La formation de pompier 1 est obligatoire et devra être réussie

LORS DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL TENUE LE 13 NOVEMBRE 2013 À 16 H :

IL FUT RÉSO LU :

- ◆ D'adjuger l'émission d'obligations au montant de 3 127 000 \$ de la Ville de Saint-Césaire à Valeurs Mobilières Banque Laurentienne inc. et que le maire et la trésorière soient autorisés à signer les obligations couvertes par la présente émission, soit une obligation par échéance
- ◆ De préciser que pour réaliser l'emprunt au montant total de 3 127 000 \$, effectué en vertu des règlements numéro 35 et 205, la Ville de Saint-Césaire émette des obligations pour un terme plus court que le terme prévu dans les règlements d'emprunt
- ◆ Que les règlements d'emprunt numéro 35 et 205 soient amendés, s'il y a lieu, afin qu'ils soient conformes en ce qui a trait au montant d'obligations spécifié antérieurement en regard desdits règlements compris dans l'émission de 3 127 000 \$ et que les obligations, soit une obligation par échéance, soient datées du 27 novembre 2013 et que les obligations soient signées par le maire et la trésorière. La Ville de Saint-Césaire, tel que permis par la Loi, a mandaté CDS afin d'agir en tant qu'agent financier authenticateur et les obligations entreront en vigueur uniquement lorsqu'elles auront été authentifiée.

LORS DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL TENUE LE 21 NOVEMBRE 2013 À 11 H :

IL FUT RÉSO LU :

- ◆ De procéder au paiement à Sintra inc. Région Montérégie d'un montant de 78 902,19 \$ taxes incluses, à titre de libération de la retenue supplémentaire de 15 % appliquée sur le décompte progressif no 3 pour travaux de pavage, trottoirs et bordures de béton 2013
- ◆ De procéder à l'embauche de M. Richard Bonneau, à compter des présentes, pour le poste de journalier au Complexe sportif et ce, sur une base temporaire à temps partiel suite au poste devenu vacant. Le taux horaire associé à ce poste est identique à celui déjà occupé par M. Bonneau qui conserve son poste de journalier à l'Aréna jusqu'à ce que le poste de journalier au Complexe sportif soit comblé
- ◆ De procéder à l'affichage interne et externe du poste de journalier à l'Aréna
- ◆ De procéder à l'embauche, sur une base temporaire, de M. Yvon Roy au poste de journalier à l'Aréna selon le salaire de la classe 4, échelon 4 de la grille salariale des emplois de la Ville
- ◆ De prolonger de deux (2) mois, la durée du contrat de travail de l'année 1 de madame Nathalie Potvin dans ses fonctions d'adjointe au directeur général du Club de golf
- ◆ D'autoriser la publication d'un appel d'offres avec système de pondération et évaluation pour l'obtention de services professionnels d'architectes en procédant par publication sur le système électronique d'appels d'offres (SEAO).

LORS DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL TENUE LE 28 NOVEMBRE 2013 À 17H30 :

IL FUT RÉSO LU :

- ◆ D'accorder le contrat d'exécution de la réfection de la tour de la caserne des pompiers à FYM Construction inc. de Sainte-Brigide pour la somme de 22 985 \$, plus les taxes applicables
- ◆ D'adopter une grille établissant le système de pondération et d'évaluation des offres à deux étapes, soit le prix et les critères

qualitatifs dans le cadre de l'appel d'offres de services professionnels en architecture et ingénierie pour la reconstruction du chalet du club de golf.

LORS DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL TENUE LE 3 DÉCEMBRE 2013 À 16 H :

IL FUT RÉSO LU :

- ◆ D'accorder le contrat de démolition, enlèvement de débris du chalet du club de golf et d'isolation des fondations à l'entreprise Thomas Bellemare inc. de Trois-Rivières, plus bas soumissionnaire conforme, pour la somme de 35 500 \$.

LORS DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL TENUE LE 10 DÉCEMBRE 2013 À 19H30 :

IL FUT RÉSO LU :

- ◆ De déposer les déclarations des intérêts pécuniaires de tous les membres du conseil tel qu'exigé par l'article 358 de la Loi sur les élections et référendums dans les municipalités (L.R.Q. c. E-2.2)
- ◆ De faire état, en vertu du Règlement numéro 186 sur la délégation de certains pouvoirs d'autoriser des dépenses et de passer des contrats, que M. Bertrand Déry, directeur général, a autorisé l'acquisition du véhicule usagé Ford F150 2006 pour le Service des loisirs auprès de la compagnie Les Courtiers Automobiles NOR-SUD inc. de Contrecoeur d'une somme de 12 000 \$ avant taxes
- ◆ D'établir les séances ordinaires 2014 du conseil municipal de la Ville de Saint-Césaire
- ◆ D'autoriser la trésorière à négocier des emprunts temporaires, au besoin, pour un montant maximal d'un million de dollars (1 000 000 \$) pour le paiement de certaines dépenses précédant la perception des taxes foncières
- ◆ D'engager un montant de 13 197 \$ au fonds de roulement sur une période d'un an pour l'acquisition du véhicule Ford F-150 2006 destiné au Service des loisirs
- ◆ De préciser que les dépenses engagées pour la réparation de la tour de la caserne soient payées à même les surplus accumulés jusqu'à un maximum de 35 000 \$
- ◆ De renouveler auprès de la compagnie ACCEO Solutions de Montréal, pour l'année 2014 allant du 1er janvier au 31 décembre 2014, soit le contrat de dépannage des équipements au prix de 2 214,90 \$ plus les taxes applicables, et le renouvellement du contrat d'entretien logiciels et progiciels pour le prix de 17 120,55 \$, plus les taxes applicables
- ◆ De retenir les services de Imprimerie Debesco pour la production et l'impression du bulletin municipal pour six (6) parutions en 2014 pour un prix de 2 748 \$/parution plus 25 \$/page pour l'infographie
- ◆ D'accepter les prévisions budgétaires de la Régie intermunicipale d'assainissement des eaux usées de Rougemont/Saint-Césaire pour l'année 2014, d'une somme de 766 710,01 \$, la participation de la Ville de Saint-Césaire étant établie à une quote-part est de 267 611,62 \$. Par ailleurs, la quote-part au montant de 92 977,51 \$ représentant 12.131 % dudit budget est applicable à la compagnie Bonduelle Canada
- ◆ D'approuver les prévisions budgétaires pour l'année 2014 de l'Office municipal d'habitation de Saint-Césaire dont le déficit d'opération est de 85 124 \$ et est assumé à 90 % par la Société d'habitation du Québec et à 10 % par la Ville de Saint-Césaire
- ◆ De désigner M. Denis Chagnon, conseiller à titre d'observateur délégué pour la Ville de Saint-Césaire auprès de l'organisme de transport adapté Handi-Bus
- ◆ D'accorder un appui financier de 2 000 \$ pour la réalisation de la 4e édition de l'Expo-Vente Arts Visuels / Métier d'art de

Saint-Césaire qui aura lieu en 2014

◆ D'adresser une motion de félicitations à Marie-Ève Gladu et François St-Laurent de l'entreprise Ludik Designer, confiseur qui a sa place d'affaires à Saint-Césaire qui s'est illustré le 21 novembre dernier lors de la Cuvée entrepreneuriale du CLD Au cœur de la Montérégie en remportant une Pomme de verre

◆ D'adresser une motion de félicitations au maître tourneur de bois André Martel, natif et résident de Saint-Césaire qui a remporté le prix Lucien Desmarais remis lors de la dernière Expo-Vente d'arts visuels et de métiers d'art de Saint-Césaire. Le conseil municipal est heureux de souligner la contribution de M. Martel au rayonnement de Saint-Césaire dans le milieu des métiers d'art

◆ D'autoriser l'acquisition, pour l'année 2014, du logiciel de Sécurité civile auprès de PG Solutions de Boisbriand d'une somme de 3 150 \$ avant les taxes applicables

◆ De recommander la candidature de Monsieur Jacques Auger à titre de conseiller municipal et de celle de Monsieur Jacques Bienvenu à titre de directeur incendie de la Ville de Saint-Césaire

◆ De faire la réception provisoire des travaux de pavage, trottoirs et bordures de béton comme recommandé dans le certificat de réception provisoire signé le 27 novembre 2013 par Avizo Experts-conseils

◆ De procéder au décompte progressif # 4 de même qu'à la libération de la retenue de 5 % pour les travaux de pavage, trottoirs et bordures de béton 2013 tel que recommandé par Avizo-Experts-conseil dans sa lettre datée du 28 novembre et de remettre la somme de 25 314,26 \$ plus les taxes applicables à Sintra inc. Région Montérégie

◆ De procéder à l'installation d'une clôture au Bassin de contact (rue McLean), le tout selon la soumission datée du 5 décembre 2013 de l'entreprise Clôture Aérée de Mont-Saint-Hilaire pour la somme de 6 968,21 \$ plus les taxes applicables

◆ D'appuyer la demande de travaux dans la Branche 1 du cours d'eau Lafrance et est favorable à ce que la MRC de Rouville entreprenne les procédures nécessaires à l'exécution des travaux demandés et d'informer la MRC de Rouville de son intention de répartir le coût des travaux éventuels dans la Branche 1 du cours d'eau Lafrance en fonction du bassin de drainage devant bénéficier de ces travaux et consent à ce que la superficie de ce bassin soit déterminée avec une marge d'erreur possible d'au plus 10 %

◆ D'appuyer la demande de travaux dans le cours d'eau Embranchement Dutilly et est favorable à ce que la MRC de Rouville entreprenne les procédures nécessaires à l'exécution des travaux demandés et d'informer la MRC de Rouville de son intention de répartir le coût des travaux éventuels dans le cours d'eau Embranchement Dutilly en fonction du bassin de drainage devant bénéficier de ces travaux et consent à ce que la superficie de ce bassin soit déterminée avec une marge d'erreur possible d'au plus 10 %

◆ D'accepter la demande de dérogation mineure déposée par Michel Foisy et Jeannine Normandin à l'égard de la propriété sise au 1340, avenue Saint-Paul (lot 1 592 462) et ainsi permettre une superficie excédentaire de 27.3 mètres pour la somme des bâtiments accessoires

◆ D'accepter la demande de dérogation mineure déposée par Pierre Ostiguy à l'égard du lot 1 593 908 situé au 144, rang de la Grande Barbue et ainsi permettre la réduction de la profondeur sur la limite Est du lot de 26.10 mètres et portant ainsi la profondeur moyenne du lot à 63.20 mètres, le tout conditionnellement à ce que le puits soit relocalisé sur le même lot que le bâtiment principal de même qu'à l'autorisation préalable de la CPTAQ pour le lotissement proprement dit.

◆ D'accepter la demande de dérogation mineure déposée par Stéphane Goudreault à l'égard du lot 1 593 744 situé au 126, rang Rosalie et ainsi permettre la réduction de la largeur du lot à 42.67 mètres, le tout conditionnellement à l'autorisation de la CPTAQ permettant le morcellement et au fait que le puits projeté pour le bâtiment principal soit localisé sur le lot morcelé.

◆ D'accepter le plan d'implantation et d'intégration du projet de construction déposé par madame Christiane Roy à l'égard du projet de construction d'une habitation unifamiliale isolée d'un étage sur le lot 3 621 480 situé sur l'avenue Denicourt

◆ D'autoriser la présentation du projet de rénovation de l'enveloppe du bâtiment du Complexe sportif Desjardins au ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport dans le cadre du Programme de soutien aux installations sportives et récréatives - phase II, et que soit confirmé l'engagement de la Ville de Saint-Césaire à payer sa part des coûts admissibles au projet et à payer les coûts d'exploitation continue de ce dernier

◆ D'appuyer le projet de rénovation de l'enveloppe du bâtiment du Complexe sportif Desjardins afin que ce dernier puisse recevoir l'aide financière du MELS dans le cadre du Programme de soutien aux installations sportives et récréatives – Phase II

◆ De procéder à l'embauche de Justin Arseneault et de Étienne Patenaude à titre d'aide-journalier (emploi étudiant) au salaire minimum pour l'entretien de l'aréna pour la durée du Tournoi Novice / Atome Armand Lussier

◆ De procéder au paiement auprès de Xamilix Construction inc. de 12 735,41 \$ plus les taxes applicables correspondant à la libération de la retenue, le tout conditionnellement à la production des déclarations statutaires nécessaires

◆ D'adopter le règlement intitulé Règlement numéro 92-2005-48 modifiant le Règlement de zonage 92-2005 en ce qui concerne la limite des zones 206 et 207

◆ D'adopter le règlement intitulé Règlement numéro 219 en matière de prévention incendie de la Ville de Saint-Césaire

◆ De donner un avis de motion pour l'adoption d'un projet de règlement modifiant le Règlement de zonage 95-2005 afin d'agrandir la zone 135 à même la zone 130

◆ D'adopter le premier projet de règlement intitulé Règlement numéro 92-2005-49 modifiant le Règlement de zonage 92-2005 afin d'agrandir la zone 135 à même la zone 130 et de fixer l'assemblée publique de consultation sur ce projet de règlement le 7 janvier 2013 à 19 h 30 en la salle du conseil, de l'hôtel de ville

◆ D'affecter les sommes de 37 000 \$ et de 11 600 \$ au surplus de la Ville de Saint-Césaire afin de parer à l'éventualité de bris majeurs relatifs au réseau d'aqueduc ou à l'assainissement des eaux qui pourraient amener un dépassement des coûts prévus au budget d'exploitation

◆ D'embaucher, sur une base contractuelle, Monsieur François Ostiguy à titre d'assistant surintendant du club de golf pour la période allant du 1er janvier 2014 au 31 décembre 2014, conditionnellement à la signature du contrat d'emploi à intervenir

◆ D'adopter les prévisions budgétaires pour l'année 2014 d'un montant de 958 543 \$ de Handi-Bus inc., et de verser un montant de 27 863 \$ représentant la quote-part de la Ville de Saint-Césaire afin de participer au service de transport adapté. Cette quote-part sera payée en deux (2) versements, soit le 1^{er} février 2014 et le 1^{er} mai 2014

◆ D'approuver la grille tarifaire 2014 de Handi-Bus pour le service de transport adapté

◆ D'accorder un appui financier de 600 \$ au Cercle de Fermières de Saint-Césaire pour l'année 2014

◆ D'accorder un appui financier de 1500 \$ à la Société

d'Histoire des Quatre Lieux pour l'année 2014

LORS DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL TENUE LE 17 DÉCEMBRE 2013 À 19H :

IL FUT RÉSOLU :

- ◆ D'accepter le Programme triennal des dépenses d'immobilisations des années 2014-2015-2016 de la Ville de Saint-Césaire tel que présenté

- ◆ D'accepter les prévisions budgétaires de la Ville de Saint-Césaire d'une somme de 10 130 913 \$ pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2014 acceptées telles que présentées.

LORS DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL TENUE LE 17 DÉCEMBRE 2013 À 19 H 15 :

IL FUT RÉSOLU :

- ◆ De donner un avis de motion pour l'adoption d'un règlement décrétant les taxes, tarifications et compensations pour l'année 2014

- ◆ De donner un avis de motion pour l'adoption d'un règlement fixant le taux de compensation pour le service d'aqueduc et la consommation d'eau potable pour l'année 2014

- ◆ De renouveler auprès de la compagnie PG Solutions de Montréal, pour l'année 2014 allant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2014 : le contrat d'entretien et soutien des applications municipales pour les besoins du Service d'urbanisme au prix de 7 010 \$ plus les taxes applicables, et le contrat d'entretien et de soutien des applications pour les besoins du Service du greffe en matière électorale, pour le prix de 830 \$, plus les taxes applicables

- ◆ D'octroyer le suivi et l'analyse des eaux de surface et des eaux souterraines du dépôt de neige usée de la Ville de Saint-Césaire pour une période allant du 1^{er} janvier 2014 au 31 décembre 2015 selon les normes requises par le Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs du Québec à la compagnie Laboratoires d'analyses S.M. inc. de Longueuil pour un montant de 6 560 \$ plus les taxes applicables

- ◆ D'accorder un contrat de 3 ans, couvrant les années 2014, 2015 et 2016 à la compagnie Biovet, 4375, avenue Beaudry, Saint-Hyacinthe (Québec), pour le contrôle de l'eau potable, de l'eau brute et de l'eau de baignade, au coût annuel de 2 048 \$, plus les taxes applicables

- ◆ De recommander à la Commission de protection du territoire agricole du Québec d'autoriser la demande présentée par Pierre Ostiguy, à l'égard des lots 1 593 892 et 1 593 908 du cadastre du Québec, visant l'aliénation et le lotissement pour l'utilisation à une fin autre que l'agriculture.

- ◆ De demander, auprès du MTQ, les précisions et les implications d'une non-démolition du pont Malo.

LORS DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL TENUE LE 19 DÉCEMBRE 2013 À 15H30 :

IL FUT RÉSOLU :

- ◆ D'adopter le règlement intitulé « Règlement numéro 220 décrétant les taxes, tarifications et compensations pour l'année 2014

- ◆ D'adopter le règlement intitulé « Règlement numéro 221 fixant le taux de compensation pour le service d'aqueduc et la consommation d'eau et abrogeant le règlement numéro 211 et ses amendements

- ◆ De renouveler le contrat d'entretien ménager du point de

service de la SAAQ et du guichet automatique Desjardins situés au 1220, avenue Saint-Paul à Saint-Césaire à Nettoyage Commercial YC enr., plus bas soumissionnaire conforme, pour un montant de 959,50 \$/mois, plus les taxes applicables. Le contrat débute le 1er janvier 2014 jusqu'au 31 décembre 2014

- ◆ D'autoriser le renouvellement de la couverture d'assurances générales de la Ville de Saint-Césaire auprès de Groupe Ultima inc., représentant autorisé de la Mutuelle des municipalités du Québec pour un montant de 148 689,00 \$ pour la période allant du 31 décembre 2013 au 31 décembre 2014

- ◆ De procéder à l'embauche de Richard Bonneau au poste de journalier Complexe sportif sur une base permanente, à compter des présentes. Le taux horaire associé à ce poste est identique à celui occupé par M. Bonneau. L'embauche à ce poste est assortie d'une période de probation de six (6) mois

- ◆ De procéder à l'embauche de Yvon Roy au poste de journalier Aréna sur une base permanente, à compter des présentes. Le taux horaire associé à ce poste est établi selon la grille salariale des emplois de la Ville et correspond à la classe 4, échelon 4. L'embauche à ce poste est assortie d'une période de probation de six (6) mois

- ◆ De procéder à l'embauche de Isabelle Genest au poste de concierge pour l'hôtel de ville pour un poste à temps partiel sur une base permanente de 9 heures/ semaine au salaire échelon 1 de la classe 4 des emplois prévu à la grille salariale de la Ville. L'embauche à ce poste est assortie d'une période de probation de six (6) mois

- ◆ De procéder à la résiliation du contrat de services professionnels d'assistance en inspection municipale et en urbanisme et ce, à compter du 18 décembre 2013, le tout tel que prévu à l'article 7 du contrat de services professionnels et d'indemniser le fournisseur pour les travaux exécutés et acceptés jusque-là dans le cadre de son mandat.

Nous vous rappelons que les textes intégraux des décisions du Conseil municipal sont disponibles pour consultation à l'Hôtel de Ville et sur le site www.ville.saint-cesaire.qc.ca

Les prochaines séances ordinaires du Conseil se tiendront les mardis 11 février et 11 mars 2014 à 19 h 30 à l'Hôtel de Ville et c'est avec plaisir que nous vous y accueillerons.

LE SERVICE DU GREFFE

AVIS PUBLIC

AVIS est par la présente donné par la greffière qu'à la séance ordinaire du 10 décembre 2013, le conseil municipal a adopté par résolution le calendrier des séances du conseil pour l'année 2014 reproduit ci-dessous, tel que requis par l'article 319 de la Loi sur les cités et villes.

CALENDRIER 2014 DES SÉANCES DU CONSEIL

Le mardi 7 janvier	Le mardi 8 juillet
Le mardi 11 février	Le mardi 12 août
Le mardi 11 mars	Le mardi 9 septembre
Le mardi 8 avril	Le mardi 14 octobre
Le mardi 13 mai	Le mercredi 12 novembre
Le mardi 10 juin	Le mardi 9 décembre

Prenez note que les séances ordinaires du conseil se tiennent à 19 h 30 à la salle du conseil située au 1111, avenue Saint-Paul, Saint-Césaire.

Donné à Saint-Césaire, ce 8 janvier 2014

Me Isabelle François, avocate Greffière

SOUFFLAGE SUR LES TERRAINS PRIVÉS

Durant les opérations de déneigement de la Ville, il peut arriver que de la neige soit soufflée et ou déposée sur les terrains privés.

Selon le règlement numéro 81 article 3 :

La neige peut être soufflée et déposée sur les terrains privés, au moyen de la machinerie normalement employée en pareil cas, en autant qu'elle ne soit pas soufflée ou déposée directement sur un bâtiment ou un abri d'auto.

Le propriétaire ou l'occupant de tout terrain privé, sur lequel la neige est déposée ou soufflée, doit installer des clôtures à neige ou autres matériaux suffisamment robustes afin de protéger, notamment, les arbres, les arbustes et autres plantations ainsi que les boîtes postales, les clôtures décoratives et autres éléments décoratifs, des dommages causés par la neige ainsi déposée ou soufflée.

Ce règlement est en vigueur depuis le 31 janvier 2005.

Merci de votre collaboration

Le Service des travaux publics

PROGRAMME DE SUBVENTION 2014 POUR L'ACHAT ET L'UTILISATION DE COUCHES LAVABLES

La MRC de Rouville et la Ville de Saint-Césaire encouragent l'utilisation des couches lavables.



La MRC de Rouville, en collaboration avec les huit municipalités de son territoire, souhaite inciter les jeunes familles à prendre un virage vert en leur offrant une subvention de 200 \$ lors de l'achat d'un ensemble de 20 couches lavables.

Ce petit geste est une autre façon pour la MRC de Rouville d'atteindre les objectifs fixés dans son plan de gestion des matières résiduelles (PGMR), notamment en ce qui concerne la diminution de la quantité de matières résiduelles qui se retrouvent dans les sites d'enfouissement.

Ainsi, les familles intéressées par l'achat et l'utilisation de couches lavables doivent se rendre à l'hôtel de ville, située au 1111, avenue Saint-Paul, avec le formulaire d'inscription. Une fois le document complété et les pièces justificatives rassemblées (facture, preuve de résidence et acte de naissance de l'enfant), la municipalité fera les vérifications nécessaires pour accorder la subvention pouvant aller jusqu'à 200 \$. Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec Mme Muriel Philippe au 450 469-3108, poste 227.

VOTRE SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE VOUS INFORME.

AVERTISSEUR DE MONOXYDE DE CARBONE

Dans le cadre du schéma de couverture de risque en incendie, voici le règlement 219 en matière de prévention incendie de la Ville de Saint-Césaire



Ce règlement adopté en 2013 stipule qu'il est dorénavant **obligatoire** de se munir d'un détecteur de monoxyde de carbone (CO) pour toutes résidences le nécessitant.

3.11.1 Un détecteur de monoxyde de carbone conforme à la norme CAN/CGA-6-19-M, Détecteurs de monoxyde de carbone résidentiels **doit être installé dans chaque résidence où tout appareil de chauffage intérieur à combustible solide, liquide, et gazeux est utilisé**; Ex : fournaise à l'huile, au gaz, poêle à bois, cuisinière au gaz, chauffe-eau au gaz etc.

3.11.2 Un détecteur de monoxyde de carbone **doit être installé dans toute résidence où l'on retrouve des ateliers utilisés pour la réparation d'outils ou appareils domestiques fonctionnant à combustion solide liquide, et gazeux.**

3.11.3 Un Détecteur de monoxyde de carbone conforme **doit être installé dans toute résidence où un garage est directement relié à la résidence et où l'on peut faire fonctionner un véhicule à moteur, que ce soit pour le laisser réchauffer ou le sortir du garage.**

Le monoxyde de carbone s'échappe principalement d'appareils en mauvais état et lors d'une utilisation inadéquate. C'est pourquoi il faut toujours être vigilant dans l'installation, l'entretien et l'utilisation de ces appareils. Cet appareil mesure la concentration de gaz toxique dans l'air et émet un signal sonore lorsqu'elle est trop élevée avant que les occupants éprouvent des symptômes d'intoxication.

Il faut éviter de les installer à l'intérieur ou trop près de la salle de bain, près d'un appareil de cuisson, près d'une sortie d'air ou dans un courant d'air, dans une pièce non aérée où sont entreposés des produits de nettoyage, dans une pièce trop chaude ou trop froide.

Il va aussi de soi que l'**avertisseur de fumée est obligatoire** dans toute résidence et ce sur chaque étage à l'exception du grenier non chauffé et des vides sanitaires.

Jacques Bienvenu
Dir. SSI Saint-Césaire.

L'EXPERTISE DE NOTRE ÉQUIPE À VOTRE SERVICE!

À la Caisse Desjardins de Saint-Césaire, tous les services aux membres sont assurés par une équipe de professionnels spécialisés et expérimentés. Ces derniers vous guident et vous aident à choisir judicieusement parmi une vaste gamme de produits financiers performants. Centrés sur l'atteinte de vos objectifs, nos professionnels vous proposent les meilleures stratégies adaptées à votre situation en matière d'épargne, d'investissement et de gestion de la dette.



Une Caisse en évolution pour des membres en mouvement!



www.desjardins.com/caisse-cesaire

Nouvelle adresse

2570, route 112 Saint-Césaire
Téléphone : 450 469-4913 • 1 800 758-2667
Télécopieur : 450 469-3838

Agricole, commercial et résidentiel
450 469-3156

Excavations St-Césaire
CENTRE Déco Jardin
DRAINAGE Ostiguy & Robert Inc.

TOUS PRODUITS DE TERRASSEMENT ET PAYSAGEMENT

- Excavation
- Drainage
- Drains et ponceaux

Pierre et Jean-François Ostiguy
www.ostiguyetrobert.com
630, route 112, Saint-Césaire (QC)

Institut de Beauté
Solyolé

1015 Denicourt, St-Césaire, QC JOL ITO • soly_angele@yahoo.ca
450.469.4458 sans frais • 1.877.469.4458

INFIRMIÈRE sur place

À tous les mercredis

Prélèvements sanguins

Clinique santé-voyage

- Consultation santé-voyage
- Vaccination des voyageurs
- Mise à jour du carnet de vaccination

Tension artérielle

- Prise de la tension artérielle
- Suivi et enseignement

Diabète

- Suivi et enseignement
- Mesure de glycémie

Autres

- Soins pour bébés
- Injection de médicaments
- Soins des plaies
- Livraison gratuite

*Des frais s'appliquent. Certains de ces services requièrent une prescription et sont remboursables par la plupart des régimes d'assurances privées.

Plus de détails en succursale

Pressés par le temps?
PENSEZ PRIVÉ!

Pharmacie Yanick Marchand affiliée à Jean Coutu

1398, rue Notre-Dame, Saint-Césaire
450-469-1010